



Le 9 septembre 2024

Objet : Stationnement dans la rue Chambly

Madame,
Monsieur,

La Ville de Longueuil apportera prochainement des modifications à la signalisation du stationnement dans la rue Chambly entre le boulevard Churchill et le numéro civique 212, afin d'interdire le stationnement de chaque côté :

- à partir de 17 h les lundis jusqu'à 17 h les jeudis, du côté des adresses paires;
- à partir de 17 h les jeudis jusqu'à 17 h les lundis, du côté des adresses impaires;

Pourquoi apporter ces modifications?

La Ville de Longueuil a procédé à une analyse du stationnement dans la rue Chambly. Nous avons été sensibilisés par les inconvénients que l'horaire de minuit occasionne auprès des résidents. Le nouvel horaire recommandé fera que le changement de côté de rue des véhicules se fasse à 17 h les lundis et les jeudis. Des modifications aux journées et horaires des autres panneaux d'interdictions de stationner en place sur la rue seront également effectués, en conséquence avec la nouvelle plage horaire prévue des interdictions en alternance. Les zones de vignettes existantes seront conservées.

Veillez noter que la signalisation en place devra être respectée en tout temps jusqu'à l'installation des nouveaux panneaux.

Pour obtenir plus de renseignements, nous vous invitons à communiquer avec le Centre de services aux citoyens en composant le 311.

L'équipe du Centre de services aux citoyens